

LA PHILANTHROPIE ET SES PRINCIPAUX ENJEUX JURIDIQUES

Cours à option 5862

Tous les jeudis de 16h15 à 18h00, du 19.09 au 19.12.2019, Uni Mail (salle MR 030)

Ouvert à:

- étudiants de maîtrise universitaire de la Faculté de droit ;
- étudiants de la Maîtrise universitaire en gestion de patrimoine (GEMWeM)
- étudiants de la Maîtrise "droit et économie" de l'UNIL
- auditeurs libres (public)

Enseignant(s) : Plusieurs. Voir plan du cours ci-après.**Responsable du cours :** Giulia Neri-Castracane, chargée de cours.**Descriptif :**

Dans un monde marqué par de plus en plus d'inégalités et face au constat des interdépendances entre économie et environnement, à côté du pur mécénat, le phénomène de la philanthropie prend de l'ampleur. Tant des personnes privées que des entités (privées, publiques ou semi-publiques) se mobilisent avec le souhait d'être de véritables acteurs d'un monde meilleur.

Entre fortunes privées et organisations internationales, Genève est un point de rencontre et un centre important d'accueil d'initiatives philanthropiques et de fondations servant des buts philanthropiques. La philanthropie concerne un pan toujours plus important de l'économie mondiale et suisse, soumis à des particularités propres à ce secteur.

Ce cours a pour objectif de présenter les principales questions juridiques relatives à l'activité philanthropique. Il a pour but de fournir aux étudiants intéressés par la matière et à ceux qui pourraient travailler dans le monde de la philanthropie les bases juridiques nécessaires à assurer un développement adéquat de ces initiatives. Ces bases se veulent notamment utiles au futur juriste de fondations publiques ou privées, aux futurs employés d'organisations internationales ou d'organisations non gouvernementales, de même qu'aux avocats appelés à conseiller une clientèle active dans la philanthropie, ou volontaire de l'être.

Une fois posé le cadre de la matière avec les aspects fondamentaux du mouvement philanthropique (y compris sous l'angle éthique), seront présentés le contexte de ce mouvement et les aspects juridiques pertinents. Le rapport des sociétés, cotées et non cotées, à la philanthropie est abordé sous l'angle de la responsabilité sociale des entreprises. Une partie importante du cours est consacrée aux fondations, forme juridique de premier choix pour les actions philanthropiques. Il s'agira de comprendre les particularités de cette forme juridique, mais aussi sa gouvernance, ses avantages et désavantages. Les aspects fiscaux qui seront abordés viendront compléter les connaissances acquises par les étudiants dans les cours obligatoires de baccalauréat et maîtrise universitaires.

Seront aussi évoquées les formes d'entités hybrides et des entreprises dites sociales, selon un mouvement originellement américain, avec une réflexion sur le droit suisse des sociétés. La philanthropie des organisations internationales sera discutée en lien avec le droit international public et les programmes onusiens. L'encadrement juridique de la philanthropie au service de la protection, diffusion et conservation du patrimoine culturel local, régional et mondial sera aussi abordé.

Les aspects plus économiques, tels la sélection des investissements ou le calcul de l'impact des activités philanthropiques, seront aussi évoqués, dans la perspective de l'évolution du cadre législatif et des limites et avantages de ce dernier.

Evaluation : Examen oral**Département(s) ou section(s) responsable(s) :**

Université de Genève, Département de droit commercial, en coordination avec le Centre en Philanthropie)

PLAN DE COURS

Sem.	Jour et heure	Salle	Nombre d'heures	Séance	Sujets	Intervenants/Invités
1	Jeudi 19.09.2019 16h15- 18h00	MR030	2	1	Les fondamentaux de la philanthropie	Giulia Neri-Castracane/Prof. François Dermange
2	Jeudi 26.09.2019 16h15- 18h00	MR030	2	2	Structuration juridique de la philanthropie	Giulia Neri-Castracane/Dr. Benoît Merkt
3	Jeudi 03.10.2019 16h15- 18h00	MR030	2	3	Gouvernance des fondations et fondations actionnaires	Giulia Neri-Castracane/Delphine Bottge
4	Jeudi 10.10.2019 16h15- 18h00	MR030	2	4	Les autorités de surveillance	Giulia Neri-Castracane/Loïc Pfister
5	Jeudi 17.10.2019 16h15- 18h00	MR030	2	5	Philanthropie et fiscalité (au niveau national)	Giulia Neri-Castracane/Dr. Giedre Lideikyte-Huber
6	Jeudi 24.10.2019 16h15- 18h00	MR030	2	6	Philanthropie et fiscalité (au niveau international)	Giulia Neri-Castracane/Prof. Xavier Oberson
7	Jeudi 31.10.2019 16h15- 18h00	MR030	2	7	Philanthropie et droit international public	Giulia Neri-Castracane/Prof. Makane Mbengue



<i>Semaine d'études libres (4-8 novembre)</i>						
8	Jeudi 14.11.2019 16h15- 18h00	MR030	2	8	Philanthropie et développement durable- ODD	Giulia Neri- Castracane/ Firoz Ladak
9	Jeudi 21.11.2019 16h15- 18h00	MR030	2	9	Philanthropie et responsabilité sociale de l'entreprise	Giulia Neri- Castracane
10	Jeudi 28.11.2019 16h15- 18h00	M1193	2	10	Philanthropie et mesure de l'impact	Giulia Neri- Castracane/Dr. Glen O'Neil
11	Jeudi 05.12.2019 16h15- 18h00	MR030	2	11	Philanthropie et investissement socialement responsable, mission-related investing et venture philanthropy	Giulia Neri- Castracane
12	Jeudi 12.12.2019 16h15- 18h00	MR030	2	12	Philanthropie et entités hybrides	Giulia Neri- Castracane/Vincent Pfammatter
13	Jeudi 19.12.2019 16h15- 18h00	MR030	2	13	Philanthropie et art	Giulia Neri- Castracane/Dr. Anne-Laure Bandle